

07/2022

PAT de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures

PORTEUR

Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures

TERRITOIRE

- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 83 - Var
- 6 communes
- 1 intercommunalités
- 44109 habitants

CONTACT

Amedro Marie
Chargée de projet

mamedro@ccmpm.fr
04 94 01 63 63

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Enjeux territoriaux : La superficie du territoire est de 427,9 km². La densité de la population est assez importante, puisque 10% de la surface du territoire est dédiée à l'urbanisation. Trois communes sont très littorales (La Londe, Le Lavandou et Bormes) et trois autres sont plus dans les terres (Cuers, Pierrefeu et Collobrières). Les populations sont concentrées sur La Londe et Cuers (10 000 habitants chacune). La période estivale voit arriver une surpopulation due au tourisme, ce qui engendre un pic de consommation de produits alimentaires.

Enjeux agricoles et alimentaires : Bien que le potentiel de production soit important (en termes d'espaces mais aussi de filières), la production alimentaire du territoire est faible. 70% de la surface est constituée d'espaces naturels et 14% à l'agriculture. Cette dernière est très viticole puisque 70% de l'agriculture est représentée par de la vigne. Les autres filières du territoire sont le maraîchage, l'horticulture et l'élevage avec des systèmes pastoraux. Il manque sur le territoire des outils de transformation comme des abattoirs.

ETAT D'AVANCEMENT DU PAT

- Mise en œuvre, suivi et évaluation

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PAT

- 1- Développer l'agriculture alimentaire locale (priorité 1)
- 2- Accompagner la restauration collective dans l'application de la loi EGalim et de la loi Climat et Résilience
- 3- Améliorer l'accès aux produits locaux

- 4- Accompagner l'agriculture dans la transition agroécologique
- 5- Améliorer la connaissance de la population sur l'agriculture et l'alimentation
- 6- Limiter la production de déchets et les valoriser

SIGNES DISTINCTIFS DU PAT

- 2021 - Lauréat de l'Appel à projet PNA national
- 2021 - Reconnu par le ministère (MAA)

RECONNAISSANCE MINISTÉRIELLE

PAT reconnu par le ministère (niveau 1)

PRINCIPAUX PARTENAIRES DU PAT

Partenaires de l'Etat, des Collectivités

Commune pilote, Collobrières, mais aussi Bormes, Cuers, La Londe, Le Lavandou et Pierrefeu.

Département, Etat, Europe, Région, ADEME, AUDAT, SAFER

Partenaires économiques

Coopératives agricoles, viticoles, de producteurs, Chambre d'agriculture, Agribiovar, CERPAM

Partenaires de la Société civile

Associations locales de producteurs et de consommateurs.

Partenaires de la recherche

Non encore renseigné



Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales

